

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 301 portant expulsions du territoire de la CFS.

n° 301

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 mars 1962

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1962

Date du numéro
31 mars 1962

VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement de la République Française à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de l'Outre-Mer

Vu le décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956 modifié par celui du 4 avril 1957 portant modification des services de l'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer et énumération des cadres de l'Etat

Sur proposition du Commandant de Groupement de Gendarmerie;

Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis : Ahmed Egal Houssein, somali issack arab samaneh rer mahamoud rer guédi, né vers 1932 à Diré-Daoua (Ethiopie), de Egal Houssein et de Moumina Houssein. Daher Galileh Nour, somali gadabourcy mahadasseh rer mohamed moussa adeh, se disant né à Loyada (Côte Française des Somalis), vers 1918 de Galileh Nour et de Mariam Warsama. Housseïin Aden-Wabar, somali gadabourcy abar afan ebdjireh rer saïd, né vers 1940 à Borama (République Somalie), de Aden Wabar et de Kadidja Osman. Idriss Ahmed Elmi, somali gadabourcy mahadasseh rer ali madobeh rer goumed; se disant né à Doudah (Côte Française des Somalis), vers 1937, de Ahmed Elmi et de Aouah Djama. moussa djibril abokor bah abar aden, né vers 1942 à Arabsio (République Somalie) de Houssein Douksieh et de Chiffo Djama. Mahamoud Osman Bœuh, somali issa mamassan bah darahan rer farah rer moussa, se disant né vers 1938 de Osman Bœuh et de Markabo Chirdon. Mohamed Aden Aline, somali issack abar awaal saad moussa djibril abokor rer yonis, né Vers 1941 à Guébileh (République Somalie), de Aden Aline et de Arika Ali. Mohamed Ali Omar, éthiopien cotou, né vers 1930/à Bya (Ethiopie), de Ali Omar et de Aouah Ahmed. Moussa Djama Bakal, somali issack abar awaal saad moussa djibril abokor rer dalal, névers '1930 à Arguéissa (République Somalie), de Djama Bakal et de Ardoh Sougal. Osman Abdillahi Ainacheh, somali issack abar awaal saad moussa djibril abokor bah abar aden, se disant né à Djibouti vers 1935, de Abdillahi Aïnacheh et de Ouffaneh Obsieh. Osman Mohamed Sidi, somali issack abar awaal saad moussa djibril abokor guédi omar, né vers 1940 à Arguéissa (République Somalie). de. Mohamed Sidi et de Aouah Abdillahi Art. 2.: Le présent arrêté sera enresistré publié ét communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,VY. DE DARUVAR.